MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 11 août 2026, à 18 Heures 30.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

* * * * * * * * * * * * *

Présidence *de Monsieur VASSEUR Dany.*

Présents *: Mesdames & Messieurs LEMAIRE Anne, DEREU Michel, VASSEUR Eric, VASSEUR Muriel, , DUFOUR Freddy. SOURDEVAL Justine, HOIN Lise, EVRARD Julien*

Absents excusés *:Mme WEPIERRE Delphine (donne pouvoir à Mr DEREU Michel, M DEBROUCKER*

Secrétaire *: Mme Hoin Lise*

1) Adoption du compte rendu de la réunion du 30 Juin 2026

Adopté à l'unanimité des voix.

2) L'ordre du jour est relu :

1.Délibération pour remplacement des agents communaux :
L'objectif étant de ne pas solliciter une réunion à chaque fois pour décider du remplacement ou non d'un agent absent sur la commune.
Délibération accordée à l'unanimité d'autoriser le maire à engager un ou une remplaçante pour les employés de la commune absents plus d'une semaine et ceux durant la durée de son mandat.

2. Délibération pour dématérialisation avec Fibre 59/62 :
Aujourd'hui la dématérialisation est une obligation.
Délibération à l'unanimité de signer la convention entre le CDG et la Fibre 59/62.

3. Délibération référent incendie et secours :
Obligation de désigner un référent élu afin de renforcer la sécurité globale et la prévention des accidents routiers.
Délibération à l'unanimité de positionner Monsieur Gilles DEBROUCKER comme référent incendie/secours, défense et sécurité routière.

4. Délibération CNAS (Centre National d'Action Sociale)

Le CNAS propose aux agents communaux des avantages sociaux.

Obligation de désigner un délégué élu et un délégué agent.
Délibération à l'unanimité de positionner Justine SOURDEVAL et Emmanuelle GOSSELIN

5. Sujet archives de la mairie :

Nous avons eu un devis avec 2 options possible
*4704€ pour une gestion totale estimée à 14 jours de travail = KO pour tout le monde car trop cher
* 1680 € pour une sensibilisation ; en résumé 4 jours pour nous donner des conseils pour archivage = KO également pour tout le monde.

6. Climatisation école :
Au vu des fortes chaleurs de cet été des devis ont été fait pour équiper l'école de climatiseur portable.
Sachant qu'une aide est possible dans la limite de 400€ pour toute signature de devis avec le 30/09.
Décision prise à l'unanimité d'investir dans une clim mobile qui pourra dans tous les cas servir à l'école ou à d'autres lieux de la commune.

7. Servitude entre Jean-Paul EVRARD et Christophe EVRARD:
Monsieur Jean-Paul Evrard souhaite racheter les 300M2 de passage à côté de son terrain qui appartiennent à la commune tout comme son frère l'avait fait précédemment pour sa partie.
Délibération à l'unanimité de lui accorder cette vente aux mêmes conditions que celles de Monsieur EVRARD Christophe précédemment soit au prix de 1€ du M2, frais de bornage, notaire et toutes autres démarches administratives au frais de l'acheteur.
Monsieur le Maire est délégué pour signer tous les documents administratifs afférents à la vente.

<u>Questions diverses</u>

- *Afin de limiter les coûts liés à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Madame Muriel VASSEUR et Madame Anne LEMAIRE, bénévoles, ont effectué un recensement de l'ensemble des poubelles communales et se sont fait conseiller également par Monsieur Guillaume DESQUIREZ, de la CCPL, afin de faire le point sur ce dossier.*

  Leurs retours : Nous avons 11 poubelles recensées sur la commune (+3 au stade de foot pas répertoriées)

Décision prise dans un premier temps d'augmenter les conditionnements pour en diminuer le nombre et descendre à 8 poubelles (contre 11 aujourd'hui) afin de faire une économie sur les levées.

L'objectif sera de poursuivre ce travail de réduction des coûts dans les prochaines années en travaillant avec les différentes associations de la commune.

- *Bilan voierie va être mené par Julien Evard et Michel DEREU qui vont faire un passage dans les différentes rues afin de faire le point sur les besoins en travaux de réparation.*
  Des devis seront ensuite demandés à l'entreprise DUCROCQ TP, rue par rue.

- *Question de Monsieur VASSEUR Eric pour savoir si les employés communaux avaient bien de l'eau à disposition chaque jour = La réponse de Monsieur le Maire est oui des packs d'eau sont à disposition des employés à la mairie et le local technique sera prochainement aménagé pour leurs pauses.*

- *Monsieur EVRARD Julien apporte des informations sur la partie diag incendie : Le point de départ est la demande d'un diagnostic au SDIS62, des démarches ont dûes être initiées il y a 3 ou 4 ans refaire le point en mairie pour reprendre cette partie diag incendie.*

- *Madame HOIN Lise a été sollicitée par des personnes se plaignant de nombreux rats sur leur terrain. En réponse à ce point, Il reste du poison en mairie, les personnes concernées peuvent passer en demander dans la limite de 1KG par foyer.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h10
Compte rendu rédigé le 13/08 2026.
Le Maire,

MAIRIE DE VAUDRINGHEM 62 (P.-de-C.)